

Chargeur transparent pour repérage CAB 3 pour repères section 4mm² à 6mm² - marquage jaune

REF. 0 383 97

CAB 3

LEGRAND



6,76 €

Tarif professionnel de référence HT hors éco-contribution

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

CAB3, chargeur pour système de repérage pour filerie et blocs de jonction

- Chargeur transparent pour mise en oeuvre des repères
- Assure la distribution et la mise en oeuvre rapide des repères sur le conducteur
- Pour repères section 4mm² à 6mm²
- Marquage jaune du chargeur pour identification de la section

Les + utilisation

Transparent : pour identification immédiate des repères

Recommandations / restrictions d'usages

Non compatible avec repères références 038150 à 038155 et 038160 à 038165

Information sur la gamme

Le système de repérage CAB 3 permet le repérage de filerie ou blocs de jonction Viking 3. Il est composé de repères (chiffres avec code couleur international, signes conventionnels, lettres) disponibles dans 4 tailles : 0,15 à 0,5 mm² - 0,5 à 1,5 mm² - 1,5 à 2,5 mm² - et 4 à 6 mm². Pour le repérage des blocs de jonction Viking 3, des plaques repères avec des chiffres ou vierges permettent également un marquage manuel. Différents accessoires facilitent la mise en place des repères sur l'installation : distributeur de repérage, malette, porte-repères ou supports de repères et chargeurs.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	autre
Crantage	sans
Matériau	plastique
Longueur	173 mm
Couleur	jaune
Transparent	Oui
Avec zone de texte	Non
Impression	sans
Type de montage	autre

Ces prix ne sont que des prix indicatifs pour la France métropolitaine. Ils ne constituent en aucun cas une offre ou un engagement de la part de la Société Legrand, qui commercialise ses produits au travers de professionnels distributeurs et installateurs libres de déterminer leur prix de revente. Ils ne constituent en aucun cas des prix imposés à la revente. Prix indicatif hors pose. Toutes les indications mentionnées sur le présent document sont susceptibles de modifications. Nous rappelons que tout produit doit être installé conformément aux règles d'installation par un professionnel qualifié.